

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25108371

de

Déposé / Reçu le

20 AOUT 2025

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0403.357.771**

Dénomination

(en entier) : **FOYER DU SUD - SISP N°2560**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Coopérative à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **18, Rue de la Source - 1060 Saint-Gilles**

Objet de l'acte : Démission - Nomination d'un administrateur

8. Démission et nomination des membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale acte la démission de :

Mesdames et Messieurs Matthieu TIHON, DRAPS Martine, Henri GILLARD, ZANINKA Espérance, Mustapha AL MASUDE, en tant qu'Administrateurs avec voix délibérative représentant la Commune de Forest

Mesdames et Messieurs Catherine FRANCOIS, Salira BANALLAL, Cécile DE GEEST, Vivien HENRY de FRAHAN, Jos BENI en tant qu'Administrateurs avec voix délibérative représentant la Commune de Saint-Gilles

Monsieur Rabab KHAIRY en tant qu'Administratrice avec voix délibérative représentant le C.P.A.S. de Forest
Monsieur Grégoire KABASELE en tant qu'Administrateur avec voix délibérative représentant le C.P.A.S. de Saint-Gilles

Monsieur Patrick MULEKA en tant qu'observateur de l'opposition de la Commune de Saint-Gilles

L'Assemblée Générale prend acte des délibérations du Conseil communal de Forest du 28 mai 2025 (huis clos) avec pour objet « Affaires Générales – Foyer du Sud – Mandats - Désignations ».

L'Assemblée Générale décide d'installer à dater du 11 juin 2025 comme Administrateurs avec voix délibérative représentant la Commune de Forest : Mesdames et Messieurs Matthieu TIHON, Simon DE BEER, Jessica FARRACI, Zinneddine WAKRIM et Pavel YANCHEV.

L'Assemblée Générale décide d'installer à dater du 11 juin 2025 comme Administrateurs avec voix délibérative représentant la Commune de Saint-Gilles : Mesdames et Messieurs Catherine FRANCOIS, Samira BENALLAL, Khalid MANSOURI, Vivien Henry de FRAHAN, Philippe DUTRIEU.

L'Assemblée prend acte des délibérations du Conseil du C.P.A.S. de Forest du 22 mai 2025 avec pour objet « Foyer du Sud. – Elections d'un administrateur ».

L'Assemblée décide d'installer à dater du 11 juin 2025 comme Administrateurs avec voix délibérative représentant le C.P.A.S. de Forest : Madame Rabab KHAIRY.

L'Assemblée prend acte des délibérations du Conseil du C.P.A.S. de Saint-Gilles du 22 mai 2025 avec pour objet « Foyer du Sud. – Elections de deux administrateurs ».

L'Assemblée décide d'installer à dater du 11 juin 2025 comme Administrateur avec voix délibérative représentant le C.P.A.S. de Saint-Gilles : Madame Myriem AMRANI.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).